

Je crois donc qu'il vaut mieux abolir complètement cette loi que de chercher de nouveaux expédients pour en continuer l'application.

Monsieur l'Orateur, je viens de parcourir les divers sujets mentionnés dans le discours du trône, qui ont trait à ce que je puis appeler nos affaires intérieures. Ce parlement n'a juridiction que dans nos affaires intérieures ; c'est la coutume établie. Aujourd'hui, on nous demande d'examiner une question qui se rapporte plutôt à nos relations extérieures. Or, si nous avons toute liberté de faire nos lois, il n'en est pas moins vrai que plusieurs questions du plus haut intérêt pour le Canada ne peuvent être réglées que par le gouvernement impérial, et nous comprenons tous la nécessité d'avoir, au siège même du gouvernement impérial, une personne accréditée, mise à même de représenter pleinement et fidèlement notre pays et possédant les capacités requises pour remplir pareille mission ; car quiconque en sera chargé devra posséder des qualités rares. Ce devra être un homme connaissant bien tous les intérêts de son pays, capable de saisir d'un coup d'œil les relations générales de l'empire, assez ferme dans la discussion pour faire prévaloir les arguments nécessaires en faveur du pays qu'il représente, un homme doué d'une urbanité qui le fera bien accueillir de toutes les personnes avec lesquelles il se trouvera en rapport. Pareils hommes sont rares dans tous pays ; mais je crois que le Canada n'en est point dépourvu, et nul doute que le gouvernement saura en choisir un, si la Chambre adopte la recommandation qui lui est faite relativement à la nomination d'un représentant du pays résidant à Londres et chargé de veiller à ses divers intérêts.

Je ne retiendrai pas plus longtemps la Chambre. En terminant, je la remercie de l'attention qu'elle a bien voulu m'accorder, et je propose la résolution que j'ai mentionnée au début des observations que je viens de faire.

M. HOUDE : Monsieur l'Orateur, si, d'un côté, c'est pour moi une tâche difficile de prendre la parole en cette circonstance solennelle, pour seconder l'adresse proposée par mon honorable ami, le digne représentant d'Halifax, en réponse au gracieux discours de Son Excellence, d'un autre côté, cette tâche m'est rendue agréable par la pensée qu'en m'en acquittant, je trouve une occasion favorable de me

faire l'humble écho des sentiments d'approbation et de confiance que la grande majorité du peuple entretient visiblement envers les conseillers actuels de Son Excellence, pour la politique courageuse, éclairée et patriotique qu'ils ont suivie depuis leur avènement au pouvoir.

Mais, avant de leur décerner des félicitations, toutes méritées qu'elles soient, il convient que nous nous unissions à Son Excellence pour remercier d'abord le Très-Haut des bienfaits que, dans sa bonté, il s'est plu à répandre cette année sur le Canada, en le favorisant d'une abondante récolte, qu'a heuseusement accompagnée une amélioration sensible de l'état du commerce et de l'industrie. Ces bienfaits, nous ne les avons pas plus mérités que d'autres peuples qui n'ont pas eu l'avantage de voir la terre, arrosée de leurs sueurs, produire avec une égale abondance. C'est pourquoi notre reconnaissance doit être d'autant plus vive, d'autant plus sincère envers la Providence, dont les desseins sont insondables et qui souvent chérit et sauve tout en éprouvant les peuples comme les individus. Et comment pourrions-nous mieux prouver cette reconnaissance qu'en nous associant cordialement à la pensée généreuse exprimée dans le discours de Son Excellence, de prendre un peu sur notre abondance afin de contribuer à soulager les souffrances d'un peuple infortuné qui passe en ce moment par les horreurs de la famine ? Je suis heureux que le gouvernement de Son Excellence ait suggéré ce moyen pratique de venir en aide à nos frères d'Irlande dans les jours de détresse qu'ils traversent. C'est un exemple de générosité délicatement donné et qui, je n'en doute pas, portera ses fruits. Cette marque substantielle de notre sympathie touchera le cœur reconnaissant de la magnanime Irlande, et resserrera encore davantage, s'il est possible, les nombreux liens d'étroite amitié qui l'unissent déjà au Canada. Non-seulement nous compatissons à sa misère présente, mais je ne crois pas qu'il y ait un seul Canadien, de quelqu'origine qu'il soit, qui ne souhaite—la modération, la prudence, l'habileté des guides de l'opinion publique chez elle, d'un côté, et, de l'autre, la sagesse et la libéralité de la métropole aidant—voir disparaître un jour les causes politiques dont l'origine remonte jusqu'aux luttes et aux boulever-